

résultats encourageants. Je préférerais qu'on laissât toute latitude au gouvernement pour les questions de détail, et qu'on ne lui indiquât pas telle ou telle politique. L'honorable premier ministre a dit au commencement de son discours, qu'il désirait que la question du Pacifique ne fût pas mêlée à celle des terres. Je ne veux pas m'engager à approuver ce qui semble être la politique du gouvernement relativement à ce chemin de fer, mais je tiens à dire que j'approuve le principe des résolutions du député de Norfolk-Nord, excepté toutefois dans leur application à la partie du Nord-Ouest qui bénéficiera du chemin de fer du Pacifique et qui devrait en conséquence en porter le fardeau. Il y a bientôt vingt ans, lorsque j'étais commissaire des terres de la couronne de l'ancienne province du Canada, j'ai fait mes efforts pour communiquer à mes collègues l'opinion que la meilleure manière de coloniser les terres publiques est d'accorder des octrois gratuits aux colons. Actuellement les terres sont presque abandonnées gratuitement, dans Ontario et Québec, à la condition d'établissement, et l'opinion publique dans Ontario et Québec du moins, est conforme à la résolution de l'honorable député. Nous avons nos compagnies canadiennes et nos compagnies de terre anglo-américaines. Nous avons vu depuis une génération des étendues considérables de bonnes terres tomber entre les mains de ces compagnies, et nous nous sommes rendus compte que ce système n'avait pas été favorable à la prospérité du pays. Dans Ontario, nous avons découvert, il y a bien des années, un moyen pour faire disparaître le mal. Nous avons découvert que le système de taxes locales avait pour effet de faire mettre en vente des étendues considérables de terres non cultivées, et le mal dont on se plaignait a disparu. Je ne crois pas que les compagnies de terrain dont il a été question réussissent au Nord-Ouest et le remède pour se débarrasser des spéculateurs non résidents est facile à appliquer. Au moyen de la taxe municipale, les colons fixés sur les lots alternes trouveront le moyen de forcer ceux qui ont acheté des lots adjacents de les mettre en vente. Ainsi donc je ne redoute donc nullement les conséquences du système que le gouvernement a adopté. Je pense que la politique du gouvernement est une expérience qu'il peut tenter sans

danger. Nous ne pouvons abandonner toutes les terres du Nord-Ouest et construire le chemin de fer du Pacifique aux frais des anciennes provinces et je ne pense pas que l'honorable député qui soutient ce système, ait en dehors de la Chambre, une opinion sur laquelle il puisse s'appuyer.

M. HUNTINGTON : Les quelques mots que j'ai à dire, à cette heure avancée de la nuit, ne se rapportent pas précisément à la question ; ils auraient été plus à leur place s'il m'avait été permis de parler immédiatement après le député de Glengarry (monsieur McLennan). Nous avons tous regardé l'élection du député de Glengarry à la Chambre des Communes, ou du moins tous ceux d'entre nous qui connaissent sa réputation—comme un événement important pour les intérêts commerciaux du pays. L'honorable député connaît à fond les intérêts de la métropole commerciale de Montréal et nous espérons qu'il nous servirait de lumière et de guide pour les questions financières. Quand à moi je serais fâché de parler d'une manière irrespectueuse de mon honorable collègue, je ne voudrais pas rabaisser ses talents que chacun reconnaît, ni la position qu'il occupe en Chambre. Mais comme humble membre du parti qui, je l'admetts, n'a pas la force du nombre, je m'élève contre les attaques continuelles qu'il dirige contre l'honorable député de Lambton (monsieur Mackenzie). Dans l'opinion du représentant de Glengarry, le député de Lambton peut être un personnage méprisable et ennuyeux, mais de ce côté-ci de la Chambre, nous le considérons comme un homme de la plus haute respectabilité. Si mon honorable collègue veut être traité avec la considération à laquelle lui donne droit son expérience commerciale, il doit au moins faire preuve envers les autres de la même courtoisie dont il est l'objet. S'il dirigeait une attaque contre moi ou tout autre humble membre de la Chambre elle pourrait demeurer inaperçue. Toutefois, à cause de ses relations commerciales, le représentant de Glengarry n'est pas assez insignifiant pour qu'une de ses observations puisse demeurer sans réplique.

Qu'il me soit permis de dire à l'honorable député que, malgré tout mon respect pour ses capacités, il y a grand nombre de membres de cette Chambre qui